

DEMANDE DE CONGÉ POUR L'ÉTRANGER

Le/La soussigné(e) demande par la présente un congé militaire pour l'étranger (art 46 OC)

Etat civil / Extrait du livret de service

Numéro AVS

Nom de famille, prénom(s)

Profession

Adresse actuelle (selon LS)

Adresse de contact en Suisse

Adresse électronique (email)

Tél privé

Tél prof

Date du départ

Durée du séjour à l'étranger
(mois ou années)☐ Profession☐ EtudesPrise de domicile à l'étranger
(retrait des papiers civils en Suisse)☐ oui☐ non

si oui, à quelle date ?

Visa, billet de voyage, permis de travail etc doivent être joints, sous forme de copie, à la présente demande.

Adresse à l'étranger

Pays (Etat):

Province, département ou arrondissement:

Localité:

:

Nom et adresse de l'employeur (étranger):

Séjours antérieurs à l'étranger

☐ oui☐ non

Si oui, du

au

Date:

Signature:

Annexe(s): Livret de service +
mention des justificatifs joints

La présente demande doit être adressée au commandant d'arrondissement du lieu de domicile

Form 1.36

(Laisser vide – cette page est remplie par les autorités militaires)

Commandant d'arrondissement
Case postale 28

2013 Colombier

(Adresse du commandant d'arrondissement compétent)

Prise de position de l'autorité militaire cantonale resp. du Groupe du personnel selon l'art 48 OC

Requête

Le congé pour l'étranger ☐ peut être accordé ☐ ne peut pas être accordé

Motifs:

Date:

Timbre / signature:

Annexes: LS +

Avis de l'autorité de la taxe d'exemption:

		oui	non			oui	non
Assujetti à la taxe pour:	année de départ	☐	☐	Taxation effectuée sur la base de l'art 25 3 ^e al LTEO	année de départ	☐	☐
	1 ^{re} année qui suit	☐	☐		1 ^{re} année qui suit	☐	☐
	2 ^e année qui suit	☐	☐		2 ^e année qui suit	☐	☐
	3 ^e année qui suit	☐	☐		3 ^e année qui suit	☐	☐

Le congé pour l'étranger ☐ peut être accordé ☐ ne peut pas être accordé

Date:

Timbre / signature:

Décision du commandant d'arrondissement compétent

Le congé pour l'étranger est ☐ accordé ☐ pas accordé

Date:

Timbre / signature:

LS au mil / à l'arsenal pour reddition de l'équipement le:

Equipement déposé à l'arsenal le: